SIGUOIRT Laurent

Date de naissance : 22 janvier 1973

Adresse : 39 rue Jean Jaurès 59199 Hergnies

Téléphone : 06.43.86.10.49

Adresse électronique : laurentsiguoirt@orange.fr

1-Diplômes et formations :

2010 : Obtention du Certificat d'Aptitude à l'exercice de la Profession d'Avocat à l'école des avocats du Sud-Est (Marseille).

2008 : Doctorat de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, en droit privé et sciences criminelles, mention Très honorable avec félicitations du jury.

Titre : La preuve du paiement des obligations monétaires, sous la direction de Monsieur le Professeur Grégoire Loiseau, Paris I.

2- Carrière :

2011 : Recrutement en qualité de Maître de conférences, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis laboratoire IDP (EA 1384).

2009 : Recrutement en qualité de maître de conférences, Université d'Orléans, Laboratoire Pothier.

3- Principales fonctions exercées

2021-... Titulaire du CNU section 01

2016 -2018 : Vice-Président délégué aux Ressources Humaines de l'Université de Valenciennes.

4- Sociétés savantes

2023-... : Membre de l'Association française de droit aérien et spatial (SFDAS) et de l'Association française du droit maritime (AFDM).

5-Responsabilités pédagogiques

2023 : Création et mise en place progressive de la licence professionnelle Activités juridiques avec création deux parcours : droit privé et administration

2022-2023 : Responsable de la licence professionnelle Métiers du droit privé-Activités juridiques en formation continue, par apprentissage et initiale.

2019-2020 : Directeur de l'IEJ de Valenciennes

2018-2019 : Directeur adjoint de l'IEJ de Valenciennes

2016-2017 : Responsable du Master 2 Droit des affaires, parcours droit des transports

2015 : Porteur du projet d'ouverture du Master 2 Droit des affaires, parcours droit des transports en apprentissage.

2016-2023 : Suivis d'apprentis (entre cinq et dix par an).

2012-2023 : Direction de mémoires (M1 et 2) et de rapports d'apprentissages (LP, M1 et M2).

2009-2011 : Responsable des projets à l'IUT de l'Indre, Université d'Orléans.

6. Responsabilités administratives

2023-... : Membre élu du CNU

2023 : Tête de la liste Unité et diversité pour le CNU 2023

2022-2023 : Membre élu au conseil de l'Institut sociétés humanités UPHF

2018-2020 : Chargé de mission auprès du président de l'université en vue de la création de l'Université polytechnique Hauts de France.

2017-2019 : Président du jury de l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats.

2016-2018 : Membre de droit des conseils d'administration de trois composantes de formation.

2016-2018 : Présidence par délégation du comité technique, du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail et des Commissions paritaires d'établissement, Université de Valenciennes et du Hainaut- Cambrésis.

2016-2023 : Membre des conseils d'administration de l'Institut d'administration des entreprises, de l'Institut de préparation à l'administration générale et de la faculté de droit, d'économie et de gestion, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

2014 : Porteur de l'accréditation des Masters Droit des affaires.

2012-2016 : Membre élu au Conseil scientifique puis à la Commission Recherche du Conseil Académique de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

2011-2023 : Participation à plusieurs comités de recrutement pour les universités ULCO, de Lille, de Lorraine (trois fois), Lyon et de Valenciennes.

8. Responsabilités scientifiques

2022-2023 : Chargé de mission auprès du directeur du laboratoire LARSH en charge des relations avec les services et les institutions extérieures.

2015-2019 : Responsable de l'axe Mobilités et transports durables au sein du laboratoire IDP EA 1384, Université de Valenciennes.
Mission : coordination des activités scientifiques des enseignants-chercheurs dans le cadre de l'axe. Cet axe est pluridisciplinaire. Il comprenait des enseignants-chercheurs en droit privé et public mais aussi des économistes et des gestionnaires. Ils étaient une vingtaine et le budget était de 21 800 euros hors financements extérieurs.

2012-2016 : Membre élu au Conseil scientifique de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

2012-2016 : Membre du conseil du laboratoire IDP EA 1384, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

2012-2014 : Responsable de l'axe Droit des activités bancaires et immobilières au sein du laboratoire IDP EA 1384, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

8. Publications et productions scientifiques

8.1 Ouvrages

1. « La preuve du paiement des obligations monétaires »,2010, LGDJ, Bibliothèque de droit privé,coll.thèses tome 515, 580 pages, préf. de G.Loiseau, professeur à l'Université de Paris1.

8.2 Direction de recherches collectives

1.Direction scientifique de l'ouvrage « Transport et sécurité », Lexisnexis, 2019, 437 pages, 33 auteurs.

2. Codirection scientifique de l'ouvrage « Regards civilistes sur le règlement 261/2004 relatif à l'indemnisation et à l'assistance des passagers du transport aérien », Lexisnexis, 2019, avec N. Balat et J. Jourdan-Marqués, 151 pages.

3. Porteur en 2017 du projet Soutien à l'investissement dans la formation et la recherche d'excellence (SIFRE), programme interne de financement par l'Université de Valenciennes : Transport et sécurité. Obtention d'un budget de 21 000 euros sur deux années.

9.3 Chapitres d'ouvrage collectif

1. La prescription des actions nées du contrat de transport, Mélanges Philippe Delebecque, Dalloz, 2024, à paraître .

2. Les mobilités, entre contrat de transport et droit commun des contrats, sous la dir. de L. Fontanelle et S. Martin, LexisNexis, 2023, à paraître

3. Les contrats-types routiers, Chapitre 322, Dalloz action, Droit des transports, sous la dir. de Ph. Delebecque, 1 ère éd., 2023-2024

4. Réglementation professionnelle en transport routier de marchandises, Chapitre 321, Dalloz action, Droit des transports, sous la dir. de Ph. Delebecque, 1 ère éd., 2023-2024

5. Règlement n° 261/2004 sur la protection des passagers aériens, Commentaire article par article, Commentaire de l'article 9, sous la dir. du professeur J. Heymann, Bruylant, 2021, p. 133 à 150.

6. Règlement n° 261/2004 sur la protection des passagers aériens, Commentaire article par article, Commentaire de l'article 10, dir. du professeur J. Heymann, Bruylant, 2021, p. 151 à 159.

7. Règlement n° 261/2004 sur la protection des passagers aériens, Commentaire article par article, Commentaire de l'article 11, sous la dir. du professeur J. Heymann, Bruylant, 2021, p. 161à 177.

8. L'inexécution involontaire de ses obligations par le transporteur aérien soumis au règlement n° 261/2004, Lexisnexis, 2019, in « Regards civilistes sur le règlement 261/2004 relatif à l'indemnisation et à l'assistance des passagers du transport aérien », 32 pages.

9. Les droits du passager du transport ferroviaire : information et indemnisation en cas de retard, Actes du symposium : "L'espace ferroviaire unique européen : quelles réalités ?, (dir.C. Rapoport), 2015,Bruylant, chapitre, pp.221-234.

10. L'accès à l'éducation, in *Les droits de personnes handicapées*, (dir.A.-S. Mugnier-Renard) PUAM, 2012, p. 97-114.

9.4 Articles

1. Le transport routier détaché de la directive n° 2018/957, Bulletin du travail, 2018, n°3, 9 pages.

2. La directive 2014/67/UE à l'épreuve du transport routier de marchandises en France, RUE 2016, 157 in Dossier La directive détachement, (dir. C. Rapoport), pp. .157-165.

3. Prix du transport de marchandises et indemnisation, JCP E, 2016, n 3, pp. 36-45.

4. L'impact de la fausse déclaration de l'assuré sur le contrat d'assurance - Revue de Droit bancaire et financier n° 1, Janvier 2015, dossier 4 in La protection de l'assuré et du bancassureur, Dossier sous la dir. de J. Djoudi.

5. La preuve de l'opération de paiement - Revue de Droit bancaire et financier n° 3, Mai 2011, dossier 17, Des instruments de paiement aux services de paiement : analyses et perspectives - Dossier sous la co-dir. de J. Djoudi et de C. Houin-Bressand.

6. La garantie des dépôts, Revue de Droit bancaire et financier n° 1, Janvier 2009, dossier 8 in Les garanties des opérations bancaires, sous la dir. de J. Djoudi.

9.5 Fascicules :

Depuis 2016, je rédige ou actualise différents fascicules tant en droit des transports qu'en droit de la preuve. Dans cette dernière discipline, j'ai un contrat avec LexisNexis portant sur la rédaction de 11 fascicules, l'actualisation pluri-annuelle de 21 fascicules et la rédaction et mise à jour de trois synthèses.

1. **<u>En droit des transports :</u>**

<u>Création :</u>

2024 : Jurisclasseur Transport : Transports des personnes à mobilité réduite

<u>Actualisation et refonte des fascicules :</u>

2022 : Jurisclasseur Transport : Fasc. 611-10 : Transports en commun

Jurisclasseur Transport : Fasc. 741: Contrat de transport-formation et preuve

Jurisclasseur Transport : Fasc. 614-20 : Transport et sous-traitance

2020 : Jurisclasseur Transport 2020. Fasc. 611-10 : Transports en commun

2018 : Jurisclasseur Transport : Fasc. 715 : Transports routiers collectifs de personnes. – Réglementations administrative, commerciale, européenne

2017 : Jurisclasseur Transport : Fasc. 710 : Transports routiers de marchandises. – Réglementations administrative, commerciale, européenne, actualisation

2016 : Jurisclasseur Transport : Fasc. 825 : Transports fluviaux, Abordage et assistance, refonte.

Jurisclasseur Transport : Fasc. 645 : Transport ferroviaire interne, Contrat de transport de marchandises. –Responsabilité de la SNCF. – Exercice de l'action, actualisation.

Jurisclasseur Transport 2016 : Fasc. 614-20 : Transport et sous-traitance, refonte.

2. **En droit de la preuve**

Depuis 2016, dans le cadre d'un contrat de fidélisation, je suis en charge de l'actualisation et de la mise à jour biannuelle des 22 fascicules suivants pour le jurisclasseur civil :

FASCICULE	TITRE	AUTEUR INITIAL
Art. 1353	PREUVE DES OBLIGATIONS Charge de la preuve et règles générales	L. Siguoirt
Art. 1354	PREUVE DES OBLIGATIONS Présomptions légales	D. Guével/J. Buisson

Art. 1356	PREUVE DES OBLIGATIONS Contrats sur la preuve	L. Siguoirt
Art. 1357	PREUVE DES OBLIGATIONS Administration de la preuve	L. Siguoirt
Art. 1358 à 1362, fasc. 10	PREUVE DES OBLIGATIONS Admissibilité des modes de preuve Règles générales	L. Siguoirt
Art. 1358 à 1362, fasc. 20	PREUVE DES OBLIGATIONS Admissibilité des modes de preuve Impossibilité de la preuve écrite	L. Siguoirt
Art. 1358 à 1362, fasc. 30	PREUVE DES OBLIGATIONS Admissibilité des modes de preuve. Commencement de preuve par écrit	L. Siguoirt
Art. 1363	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Nul ne peut se constituer de titre à soi-même	L. Siguoirt
Art. 1364 à 1368	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Notion d'écrit. Écrit électronique	Luc Grynbaum
Art. 1369 à 1371	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve Acte authentique	Ysabelle Pétel-Teyssié
Art. 1372 à 1374	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve Acte sous signature privée. Force probante. Désaveu. Acte d'avocat	L. Siguoirt
Art. 1375	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Actes sous seing privé synallagmatiques. Formalité du double original	L. Dauxerre

Art. 1376	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Actes sous seing privé unilatéraux. Mention de la somme ou de la quantité	L. Dauxerre
Art. 1377	PREUVE DES OBLIGATIONS Admissibilité des modes de preuve Date certaine	L. Siguoirt
Art. 1378 à 1380	PREUVE DES OBLIGATIONS Autres écrits. Registres, documents et papiers domestiques, copies, actes recognitifs.	L. Siguoirt
Art. 1381	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Preuve par témoins	L. Siguoirt
Art. 1382	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Preuve par présomption judiciaire	D. Guével /Julien Boisson
Art. 1383 à 1383-2, fasc. 10	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Aveu. Conditions	Ph. Casson
Art. 1383 à 1383-2, fasc. 20	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Aveu. Effets	Ph. Casson
Art. 1384 à 1386-1	PREUVE DES OBLIGATIONS Modes de preuve. Serment	Didier Guével

9.6 <u>Chroniques</u>

Depuis 2023, responsabilité d'une chronique annuelle en droit de la preuve, Revue Lexbase droit privé.

Étude des décisions majeures de l'année 2023 en droit de la preuve, Lexbase Droit privé, à paraître (15 pages Word).

Depuis 2016, rédaction de 5 à 7 pages dans le cadre de la chronique annuelle de droit des transports publiée au JCP E sous la direction de Madame le professeur Isabelle Bon- Garçin.

2023

1. *Cass. com., 14 déc. 2022, nº 21-16.785*
2. *Cass. com. 14 décembre 2022, n° 20-17.768 ; Cass. com. 14 juin 2023, n° 21-15.445*
3. *Cass. com. 24 mai 2023, n° 21-22.184*
4. *Cass. com. 24 mai 2023, Pourvoi n° 21-15.151*

2022

1. *CJUE, 4e ch., 2 sept. 2021, aff. C-570/19, Irish Ferries : JurisData n° 2021-013499*
2. *Cass. com., 18 mai 2022, n° 18-23.222, F-B*
3. *Cass. com., 23 mars 2022, n° 19-16.466, FS-B+R : JurisData n° 2022-004776*
4. *Cass. com., 23 mars 2022, n° 19-19.103, F-B : JurisData n° 2022-004775*

2021

1. *Cass. com., 19 mai 2021, n° 19-20.155, F-P : JurisData n° 2021-007842*
2. *Cass. com., 5 mai 2021, n° 19-21.688, F-P : JurisData n° 2021-006890*
3. *Cass. com., 6 janv. 2021, n° 18-15.228, F-P : JurisData n° 2021-000215*
4. *Cass. com., 24 mars 2021, n° 19-13.325, F-P : JurisData n° 2021-004247*
5. *Cass. com., 12 nov. 2020, n° 18-23.479, F-P+B : JurisData n° 2020-018333*

2020

6. Loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 (L. n° 2019-1428, 24 déc. 2019)
7. Cass. com., 23 oct. 2019, n° 18-14.140 , inédit : JurisData n° 2019-019551
8. CA Aix-en-Provence, 23 janv. 2020 n° 17/12154 : JurisData n° 2020-001421
9. Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-11.195 , P+B : JurisData n° 2019-022520

2019

10. Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-24.598 , F-P+B, SA Intramar c/ SA CMA CGM : JurisData n° 2019-000431)

11. Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-20.510 : JurisData n° 2019-000454

12. Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-24.851 : JurisData n° 2019-003447

13. Cass. com., 16 janvier 2019, pourvoi numéro 17-17.314

2018

14. Décret n° 2018-211, 28 mars 2018, relatif à l'expérimentation de véhicules à délégation de conduite sur les voies publiques (D. n° 2018-211, 28 mars 2018 : JO 30 mars 2018, texte n° 3

15. Cass. com., 27 sept. 2017, n° 15-25.927 : JurisData n° 2017-018447.

16. Cass. com., 28 mars 2018, n° 16-24.506 : JurisData n° 2018-005121

17. Cass. com., 8 nov. 2017, n° 16-24.656 : JurisData n° 2017-022163

2017

18. Cass. com.,13 déc. 2016, n° 14-28.332, JCP E 2017, n° 38, 1494.

19. Cass. com., 18 janv. 2017, n° 14-24.018 et 15- 17.130, JCP 2017 E, n° 37, 1479.

20. Cass. com., 22 mars 2017, n° 15-21.979, JCP 2017 E, n° 37, 1479.

21. Cass. com., 8 mars 2017, n° 15-23.220, JCP 2017 E, n° 37, 1479.

22. CJUE, 21 déc. 2016, aff. C-547/15 JCP 2017 E, n° 37, 1479.

2016

23. Note sous Cour de cassation, deuxième Chambre civile, 3 mars 2016, n° 15-12.217, JCP E 2016, n°39, 1506.

24. Note sous Cour de cassation, première Chambre civile, 14 janvier 2016, n °14-28.227, JCP E 2016, n°39, 1506.

25. Note sous Cour de cassation, première Chambre civile, 25 novembre 2015, pourvoi numéro 14- 16.209, JCP E 2016, n°39, 1506.

26. Note sous Cour de cassation, Chambre commerciale, 9 f vrier 2016, pourvoi num ro 14-24.219, JCP E, 2016, n°38, 1494.

27. Commentaire du décret num ro 2016-234 du 1 er mars 2016 relatif la r gulation des contrats dans le secteur des autoroutes, JCP E 2016, n°38, 1494.

28. Commentaire du décret n° 2015-1693 du 17 décembre 2015 relatif à la reconnaissance professionnelle des commissionnaires de transport et portant diverses dispositions relatives au transporteur routier, JCP E 2016, n° 38, 1494.

9.7 <u>Notes d'arrêts</u>

Les pages indiquées sont celles mentionnées des revues et non celles au format Word sauf lorsque les revues n'indiquent pas le nombre de pages.

1. Précisions quant à la responsabilité du commissionnaire de transport, D. 2023, note sous Cass. com. 29 mars 2023, à paraître (10 pages).

2. Marchandises détériorées en cas de retard déraisonnable : partage de responsabilité et faute lourde nécessaire pour l'indemnisation du préjudice économique, CA Aix-en-Provence, Chambre 3-1,19 janvier 2023, Répertoire général nº 19/1538, DMF 2023, à paraître (10 pages).

3. Précisions quant à la responsabilité spéciale pour abordage maritime, D. 2023. 442 note sous Cass. com. 14 déc.2022, n° 21-16.785 (10 pages).

4. Responsabilité de plein droit du transporteur aérien international de marchandises : de la prise en charge à la livraison, D. 2023. 868 note sous Cass. 8 fév. 2023, n° 21-17.932, (10 pages).

5. Preuve de l'absence d'anomalie apparente d'un chèque par la banque débitrice de l'obligation de vigilance, D. 2023, 220 note sous Cass. com., 09 nov. 2022, n° 20-20.031 (10 pages).

6. Transport aérien de passagers : précisions quant à la notion de vols par correspondance au sens du Règlement n° 261/2004, Lexbase Hebdo édition affaires n°734, 10 nov. 2022, note sous CJUE 6 octobre 2022, aff. C-436/21 (7 pages).

7. Illustration de la singularité du régime de responsabilité en transport maritime : cas exceptés, faute et refus de la marchandise, DMF 2022, n° 851 - p. 909-916, note sous CA Aix-en-provence, 2 juin 2022, Répertoire général nº 18/18194 5 (7 pages).

8. Du juge compétent en cas de dommages aux marchandises consécutifs à un accident de circulation lors de l'exécution d'un contrat de transport, JCP E 2022, n° 39, 29 Septembre 2022, 1319, note sous Cass. 2e civ., 7 avr. 2022, n° 21-11.137, FS-B : JurisData n° 2022-005350 (6 pages).

9. Assurance de responsabilité civile - Preuve de l'exécution de l'obligation d'information et de conseil, Bulletin Juridique des Assurances n° 82, Juillet 2022, comm. 8 note sous Cass. 1ère civ., 6 juill. 2022, n° 21-18224 (6 pages).

10. Bénéfice d'une exclusion de garantie : charge de la preuve des conditions de fait, Bulletin Juridique des Assurances n° 81, Mai 2022, comm. 6, note Cass. 2e civ., 21 avr. 2022, n° 20-18890, F-D (6 pages).

11. De la compétence du juge en cas de dommages aux marchandises consécutifs à un accident de circulation lors de l'exécution d'un contrat de transport : acte 2, Bulletin Juridique des Assurances n° 81, Mai 2022, comm. 14, note Cass. 2e civ., 7 avr. 2022, n° 21-11137, FS-B (6 pages).

12. De la compétence du juge en cas de dommages aux marchandises consécutifs à un accident de circulation lors de l'exécution d'un contrat de transport : acte 1, Bulletin Juridique des Assurances n° 81, Mai 2022, comm. 16, note Cass. 2e civ., 31 mars 2022, n° 20-15448, FS-B (6 pages).

13. Office du juge quant au désaveu du cautionnement manuscrit d'un bail d'habitation, JCP E 2022,19 Mai 2022, 1191, note sous Cass. 3e civ., 9 mars 2022, n° 21-10.619, FS-B : JurisData n° 2022-003474, p. 45-48.

14. Limite à l'exercice de la profession de transporteur routier non résident – D. 2022. 638 note sous Cass. crim. 11-01-2022, n° 21-82.075, p. 638-642.

15. Demande en paiement de travaux supplémentaires par le constructeur au maître d'œuvre non-commerçant: de l'admissibilité à l'absence de preuve ,note sous Cour de cassation, Civ. 3e, 17 nov. 2021, n° 20-20.409 (n° 822 FS-B), D. 2022, n ° 4, p.199 à 204.

16. La responsabilité du transporteur à l'épreuve de l'incoterm et de la lettre de transport maritime, DMF 2022, n° 853, pp. 156-164, note sous Cour d'appel de Versailles (12ème Ch.), 28 Octobre 2021, n° 20/01551.

17. J Icard et L. Siguoirt , L'effet d'une grève externe en droit du transport aérien JCP S n° 48, 30 Novembre 2021, 1302, note sous CJUE, 6 oct. 2021, aff. C-613/20 (7 pages).

18. Règlement CE 261/2004 : la grève d'un syndicat de pilotes n'est pas une circonstance extraordinaire –D. 2021. 1171, note sous CJUE 23-03-2021, n° C-28/20 (7 pages).

19. Précisions quant à la notion de faute inexcusable et aux clauses exclusives de responsabilité JCP E 2021, n° 28, 1363, note sous Cass. com., 24 mars 2021, n° 19-22.708, F-P : JurisData n° 2021-004246

20. Transporteur aérien : retard de vol et fermeture nocturne d'aéroport versus charge de la preuve et notion de circonstance extraordinaire, Cass. 1re civ., 17 févr. 2021, n° 19-21.362, F-P : JurisData n° 2021-002303 , JCP E 2021, n° 21, 1259

21. Présomption de livraison conforme et absence de faute du commissionnaire, Cour d'appel de Versailles (12ème Ch.) - 15 avril 2021, Navire Cap Jackson No 19/04489, DMF 2021, nº 836, p. 535-542.

22. Ferroviaire / accessibilité, Très lente adaptation pour les passagers handicapés, Cass. 1re civ. 25 nov. 2020, no 19-18.786, P+I, Lamyline, Bulletin des Transports et de la Logistique, nº 3814, 11 janvier 2021.

23 Règlement n° 261/2004 : la notion de circonstance extraordinaire au prisme de l'indisponibilité du pilote pour raisons médicales, Cour de cassation, première Chambre civile, 5 février 2020, pourvoi numéro 19-12.294, AJ Contrat 2020, n° 6,p. 286-293.

24 Preuve contre une quittance : les limites du recours à l'aveu extrajudiciaire purement verbal ; Note sous Cour de cassation, première Chambre civile, 9 mai 2019, pourvoi numéro 18-10.885, Gaz. Pal. 25 juin 2019, n° 354f5, p. 19 (7 pages).

25 La délimitation de la limitation de responsabilité de l'entreprise de manutention maritime, note sous Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-24.598, JurisData n° 2019-000431, JCP E 2019, n° 8, 1084 (5 pages).

26 Circonstances extraordinaires en transport aérien de passagers : de la qualification à la preuve, note sous CJUE 4 avril 2019, n° C-501/17, AJ contrat 2019, p.299 (4 pages).

27 Vols en matière de transport routier de marchandises et faute lourde dix ans après l'adoption de la faute inexcusable, note sous Cass. com.. 30 janvier 2019, n° 17-16.604, AJ contrat 2019, p.196 (2 pages).

28 L'exonération du transporteur aérien en cas d'annulation justifiée par des circonstances extraordinaires, note sous Cass. 1re civ., 12 sept. 2018, n° 17-11.361, P+B+I, M. c/ Sté Easyjet Airline Company Limited : JurisData n° 2018-015582, JCP E, n° 46, 15 Novembre 2018, 1580 (9 pages).

29 La faute inexcusable du transporteur routier de marchandises, note sous Cass. com., 21 nov. 2018, n° 17-17.468, P+B : JurisData n° 2018-020858 , JCP G 2018, n° 49, 1276 (1 page).

30 La preuve de la présentation à l'enregistrement : condition du droit à indemnisation des passagers aériens dans le cadre du règlement n° 261/2004 du 11 février 2004, Cass. 1re civ., 14 févr. 2018, n° 16-23.205, JurisData n° 2018-002040, JPC E n° 19, 10 Mai 2018, 1240 (7 pages).

31 Contrat de transport de déménagement et délai de prescription, note sous Cass. 1re civ., 12 oct. 2016, n° 15-21.194 : JurisData n° 2016-021281, JCP E, n° 42, 19 Octobre 2017, 1567(2 pages).

32 L'incidence du caractère intracommunautaire dans l'indemnisation des passagers d'un vol Paris-La Réunion, note sous Cass. 1re civ., 12 oct. 2016, n° 15-20.380 : JurisData n° 2016-021221, JCP E, n° 6-07, 9 Février 2017, 1080 (11 pages).

33 L'indemnisation des conséquences du retard en transport ferroviaire, note sous Cour de cassation, première Chambre civile, 14 janv.2016, 14-28.227, JCP E, 2016, n°13, pp. 34-37.

34 Tomber ne suffit pas : les limites spatio-temporelles de l'obligation de sécurité du transporteur ferroviaire de passagers, note sous Cour de cassation, première Chambre civile, 25 novembre 2015, n°14-16.209, Petites affiches 2016, n°36, pp. 11-14.

35 La demande de prêt non conforme aux caractéristiques prévues par la promesse de vente, note sous Cour de cassation, troisième chambre civile, 20 nov. 2013, n°12-29.021, Actualité juridique du droit immobilier,2014, 249.

36 Prévisibilité du dommage et qualité de l'organisateur en cas d'annulation du transport - Revue de droit des transports n° 4, Octobre 2013, comm. 58 , CA Douai, 2e ch., 1re sect., 4 juill. 2013, n° 12/02536 : JurisData n° 2013-015436

37 En matière de dol, la prescription de l'action en nullité n'exclut pas l'exercice de l'action en responsabilité délictuelle, note sous Cass. 1re civ., 25 juin 2008, n° 07-18.108, F P+B, Behar c/ Couderc : JurisData n° 2008-044519 JCP G n° 50, 10 Décembre 2008, II 10205

9.8 Colloques, conférences, journées d'étude :

1. Présidence de la thématique Droit des affaires au sein de la journée d'études La pulvérisation des droits subjectifs, sous la dir. du professeur Masson, Université Polytechnique Hauts de France, Juin 2023

2. Présidence du colloque Le transport au prisme du droit international public sous la dir. de Madame la professeure El Boudouhi, 15 mars 2018, Université de Valenciennes

3. Organisation du colloque, "Regards civilistes sur le règlement 261/2004 relatif à l'indemnisation et à l'assistance des passagers du transport aérien" Valenciennes, 4 avril 2019.

4. Organisation de la journée régionale des doctorants sur le thème de la Sécurité et du droit, mai 2017

5. « La négociation et les contrats en droit des transports », 28 avril 2016.

6. « La négociation et le contrat », À la recherche de la négociation, AJ Contrats d'affaires, concurrence, distribution, 2016, n° 6, pp.268-269 in Dossier La négociation et le contrat (dir. L.Siguoirt).

7. Actualité du droit des transports, IEJ de Valenciennes, juin 2016.

8. L'impact de la fausse déclaration de l'assuré sur le contrat d'assurance, Rev. dr. bancaire et financier 2015, n°1, pp. 55-61 in Dossier La protection de l'assuré et du bancassureur (dir.J. Djoudi et L. Siguoirt).

9. Le paiement du loyer d'habitation, Actualité juridique du droit immobilier 2014, n°12, p. 842-848 in Dossier Le loyer (dir. N. Leblond).

10. Intervention non publiée sur le thème de L'apport de l'Europe aux droits des passagers lors d'une conférence sur : Les citoyens en Europe et les transports frontaliers, organisée par l'Université de Valenciennes, le 11 juin 2014, dans le cadre d'un forum sur la citoyenneté européenne.

11. Intervention non publiée sur le thème, L'indemnisation en transport routier de marchandises lors du colloque, Le prix du transport, organisé Lille le 9 avril 2013.

12.Membre du comité d'organisation du symposium, *L'espace ferroviaire unique européen : quelle(s) réalité(s) ?*, Bruxelles, 2015

13.« La protection de l'assuré et du bancassureur »,20 fév. 2015, publié à la Revue de droit bancaire et financier.

14. « Le loyer », 31 janvier 2014 publié à l'Actualité juridique du droit de l'immobilier.

15. Co-organisation avec l'Université de Lille II et le Centre René Demogue: « Les tiers aux contrats du transport » le 24 mars 2015 et « Le prix du transport » le 9 avril 2013.

16. « La sécurisation de l'opération immobilière », 3 mai 2012 publié à l'Actualité juridique du droit de l'immobilier.

9.9 Animation de séminaires d'écoles doctorales

« La sécurité et le droit : aspects actuels », Ecole Doctorale SJPG (n° 74), 8 juin 2017. Animation en collaboration avec Mme la Professeure El Boudouhi (section CNU 02) des 6èmes Doctoriales de Valenciennes. Manifestation destinée aux doctorants en droit, leur permettant de présenter une intervention.

9.10 Encadrement de stages, de rapport d'apprentissage et de mémoires

Encadrement de rapports de stage à l'Université d'Orléans puis de Valenciennes pour des étudiants de licence professionnelle, master 1 et 2 Droit de l'immobilier et de son financement, master 1 et 2 Droit des affaires parcours droit social et droit des transports

J'ai dirigé entre cinq et dix mémoires de master 2 par an essentiellement en droit des transports :

À titre d'exemple :

Unilatéralisme et contrat de transport

Le risque en droit maritime

Le passager aérien est-il un consommateur ?

L'encadrement juridique des trottinettes électriques

Covoiturage et cotransportage

Empêchements à la livraison

L'influence du droit européen sur l'indemnisation des passagers

La faute en transport ferroviaire de passagers

Le connaissement

La livraison

Les nouvelles mobilités

L'information du passager

Le covoiturage

Les cas exceptés

Droit de la preuve et droit des transports

10. Participation à des jurys

10.1 Participation à des jurys de concours ou examens

1. Président de l'examen d'entrée à l'école des avocats, centre d'examen IEJ Valenciennes (2017-2020)

2. Correcteur des épreuves de droit des obligations, droit civil et procédure civile à l'examen d'entrée à l'école des avocats (2017-2022)

3. Président de session de grand oral dans le cadre de l'examen d'entrée à l'école des avocats, centre d'examen IEJ Valenciennes (2017-2020)

4. Jury à l'IXAD dans le cadre de l'obtention du CAPA (2012-2016)

10.2 Participation jurys de thèse et de HDR (hors établissement)

Membre du jury de thèse de Monsieur Sale-Musio, directeur de thèse Monsieur le Professeur Delebecque, Paris 1 Sorbonne, décembre 2017, mention très honorable avec les félicitations du jury.

10.3 Autres :

Mes activités de recherche m'ont conduit à être sollicité afin de participer à un certain nombre de leçons de 24 heures dans le cadre du concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles. A ce titre, sur la période de référence, j'ai intégré les équipes suivantes:

2021 : Madame Florence Fouvet, Madame Maud Lagelée-Heymann
2017 : Monsieur Julien Dubarry, Monsieur Jean-François Hamelin, Madame Pauline Léger, Monsieur Yann Leroy, Monsieur Alexandre Quiquerez
2015 : Monsieur Patrice Adam